**THEME** Protéger le patrimoine de l'Afrique grâce à l'éducation Mai





**AFRICAIN** 

DU







# La Journée mondiale du patrimoine africain, c'est quoi?

Proclamée par la 38e session de la Conférence générale de l'UNESCO (novembre 2015), la Journée du patrimoine mondial africain (JPMA) du 5 mai est l'occasion pour les peuples du monde entier, et en particulier les Africains, de célébrer le patrimoine culturel et naturel exceptionnel du continent. Sous le thème Le patrimoine naturel et culturel de l'Afrique au-delà des frontières, le Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA) invite les gouvernements et les organisations non gouvernementales, la société civile, le secteur privé, les professionnels du patrimoine, les organisations communautaires locales, les universités, les jeunes et les femmes à organiser des activités et des événements pour célébrer la JPMA en 2024.















## **OBJECTIFS DE LA CELEBRATION**

- Sensibiliser à l'importance du patrimoine naturel et culturel diversifié de l'Afrique et encourager les personnes à jouer un rôle actif dans sa conservation au profit des générations présentes et futures.
- Encourager l'appréciation, l'appropriation et la participation des différentes parties prenantes pour les initiatives de préservation et de promotion du patrimoine africain.
- Promouvoir la coopération internationale et l'intégration régionale entre les pays africains dans le but de protéger et gérer le patrimoine commun, combler les fossés culturels et promouvoir le respect et la compréhension mutuels entre les différentes communautés.



#### **QUI PEUT PARTICIPER?**

L'appel est ouvert aux organisations et aux personnes individuelles du continent africain et de la diaspora, intéressés par la conservation et la promotion du patrimoine culturel et naturel de l'Afrique, notamment:

- Les organisations gouvernementales et non gouvernementales.
- Le secteur privé et la société civile y compris les jeunes, les femmes et les organisations communautaires locales.
- Les professionnels travaillant dans des domaines liés au patrimoine (patrimoine naturel et culturel, médias, tourisme, éducation, etc.).
- La communauté universitaire (personnel et étudiants) et les chaires UNESCO.





#### **COMMENT PARTICIPER?**

- Activités d'éducation au patrimoine conçues pour promouvoir la compréhension et l'appréciation du patrimoine culturel et naturel (par exemple, visites guidées pour les enfants d'école, sessions de contes, ateliers et démonstrations, sentiers du patrimoine, etc.).
- Débats publics, conférences et séminaires en ligne ou en présentiel dans des espaces publics, des établissements d'enseignement, des centres culturels et des sites patrimoniaux.
- Promouvoir le patrimoine dans les médias à travers les journaux, les magazines, les blogs, la télévision, la radio et les médias sociaux.
- Visites guidées et visites de sites naturels et culturels (dont musées) éventuellement en entrée gratuite ou à tarif réduit.
- Expositions temporaires (photos, peintures, dessins, etc.) dans les espaces publics et les institutions pour célébrer le patrimoine naturel et culturel de l'Afrique.
- Concours (par exemple, concours photo/vidéo, jeux et quiz sur le patrimoine) sur des plateformes numériques telles que des sites Web et des plateformes de médias sociaux.
- Attribuer des prix aux organisations ou personnes individuelles ayant apporté une contribution exceptionnelle à la conservation du patrimoine culturel et naturel en Afrique.
- Publication et lancement de livres, cartes postales, timbres, affiches promouvant le riche patrimoine culturel et naturel de l'Afrique.
- Activités de sensibilisation auprès des écoliers et des jeunes (par exemple concours de poésie/dessin/peinture).
- Événements culturels tels que le cinéma en plein air, le théâtre et/ou les représentations théâtrales, les concerts et les arts de la scène.



#### SUGGESTION DE THEMES A ABORDER

- L'éducation au patrimoine
- Gestion et conservation du patrimoine
- Patrimoine et coopération régionale/internationale
- Gestion traditionnelle des sites patrimoniaux
- Patrimoine, changement climatique et résilience
- Patrimoine dans les situations de conflit et post-conflit et consolidation de la paix
- Implication des communautés locales (jeunes et femmes) dans la gestion du patrimoine
- Entrepreneuriat patrimonial et tourisme durable
- Promotion et sensibilisation au patrimoine
- Technologies patrimoniales et numériques et innovation
- Législation sur le patrimoine et politique publique
- Communautés du patrimoine africain et de la diaspora
- Patrimoine et Conscience Panafricaine
- Patrimoine moderne de l'Afrique
- Réinventer l'avenir du patrimoine africain: Objectifs de développement durable (2030) et Agenda 2063 de l'Union africaine (L'Afrique que nous voulons).



## PARTAGEONS AVEC L'AFRIQUE

Afin de maximiser la visibilité des célébrations de la JPMA, les responsables et participants sont encouragés à :

Mettre à contribution les médias locaux, nationaux et internationaux (radio, télévision) ainsi que les sites Web institutionnels et les plateformes de médias sociaux pour augmenter le buzz autour de la Journée du patrimoine mondial africain.

Partager des informations sur les plans/programmes des célébrations de la Journée du patrimoine mondial africain avec le Fonds pour le patrimoine mondial africain pour qu'elles soient présentées sur le site Web du Fonds et sur les plateformes de médias sociaux. Les informations doivent être envoyées au Mme Precious Mothiba du Fond pour le patrimoine mondial africain, par courriel: preciousm@dbsa.org avant le **26 avril 2024**.